

Le handicap mental

Les Essentiels de l'Unapei



Le handicap mental est la conséquence sociale d'une déficience intellectuelle.

Le handicap mental se traduit par des difficultés plus ou moins importantes de compréhension, de réflexion, de conceptualisation, de communication, de décision, etc. Ces difficultés doivent être compensées par un accompagnement humain, permanent et évolutif, adapté à l'état et à la situation de la personne. C'est à la solidarité collective qu'il appartient de reconnaître et de garantir cette compensation.

« Nous ne sommes pas différents mais autrement capables ».

Cédric Mametz, Président de Nous Aussi, association nationale de personnes déficientes intellectuelles.

« Les personnes handicapées mentales sont avant tout des êtres capables. C'est notre société qui est incapable de s'en rendre compte, de l'accepter et d'investir dans une nécessaire compensation du handicap. ».

Christel Prado,
Présidente de l'Unapei

Pour l'Unapei, les personnes handicapées mentales souffrent surtout d'une profonde méconnaissance et d'idées reçues qu'il faut combattre pour leur permettre de vivre comme des citoyens à part entière.

Les principaux obstacles à l'expression du pouvoir d'agir des personnes handicapées mentales et à leur inclusion dans la société sont les idées reçues.

En 2010, Ipsos a mené pour l'Unapei une enquête de perception sur le handicap mental auprès de l'opinion publique (méthode des quotas) :

► **36%**, soit plus d'un Français sur trois, considèrent qu'une personne handicapée mentale n'a pas conscience de sa différence. En niant la perception qu'elles peuvent avoir de leur dissemblance, la société se donne bonne conscience : une personne handicapée mentale ne pourrait réaliser les discriminations dont elle est l'objet et ne saurait donc en souffrir !

- ▶ **30%** des Français pensent qu'une personne handicapée mentale ne peut pas être autonome.
Refuser même la possibilité que les personnes handicapées puissent être autonomes revient à nier leur capacité à s'intégrer pleinement dans la société.
- ▶ Pour **23%** des Français, un enfant handicapé mental ne peut pas être scolarisé avec les autres enfants.
- ▶ Selon **19%** des Français, il n'est d'ailleurs pas recommandé de laisser un enfant jouer avec une personne handicapée mentale.
- ▶ **18%** des répondants considèrent que les personnes handicapées mentales ne peuvent pas avoir une vie de couple.
- ▶ **17%** des Français pensent qu'elles ne peuvent pas exercer une activité professionnelle.

Or, les personnes handicapées mentales ont les capacités de vivre pleinement dans notre société. Beaucoup de personnes handicapées mentales travaillent, vivent dans un logement indépendant, ont une vie sociale épanouie, certaines sont diplômées, d'autres sont même acteurs de cinéma.

Chiffres clés en France :

- ▶ On dénombre **3,5 millions** de personnes handicapées. Parmi elles, **2 millions** sont porteuses d'un handicap sévère.
- ▶ Entre **650 000** et **700 000** personnes se trouvent en situation de handicap mental, ce qui représente environ **20%** des personnes handicapées.
- ▶ Entre **6 000** et **8 500** enfants naissent chaque année avec un handicap mental.
- ▶ **30%** des handicaps mentaux sont d'origine inconnue.

Des handicaps mentaux parmi d'autres :

La trisomie 21, le X fragile, le syndrome de Prader-Willi, le syndrome de Smith-Magenis, ...

Les origines du handicap mental :

Contrairement aux idées reçues, si le handicap mental est parfois héréditaire, ses origines peuvent être diverses. Dans 30% des cas, elles restent inconnues.

Un grand nombre de handicaps mentaux ont une cause génétique. On distingue les anomalies chromosomiques telles que la trisomie 21, dont la récurrence au sein d'une même famille reste faible, des maladies génétiques telles que le X fragile, considérées comme héréditaires. En dehors de causes génétiques, un handicap mental peut résulter d'une malformation cérébrale ou d'un dysfonctionnement du métabolisme. Il peut également être la conséquence d'un accident pendant la grossesse ou au moment de la naissance voire après celle-ci. Certaines maladies contagieuses touchant le nourrisson peuvent également causer de graves séquelles.

Les conséquences possibles du handicap mental :

Chaque personne handicapée mentale est différente et présente des capacités et des difficultés propres. Du fait de la limitation de ses ressources intellectuelles, une personne handicapée mentale pourra éventuellement éprouver certaines difficultés pour :

- ▶ se repérer dans l'espace et le temps,
- ▶ développer ses fonctions cognitives,
- ▶ développer ses relations sociales.